

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 09/05/2022**

Présents : Mmes ROSSI Joëlle, EGON Violette et OZIL Stéphanie,
MM. CHARBONNIER Maurice et SUEUR Julien.
Mmes FROMONT Michelle, COLAS Liliane, HASSAPIS Renée CHEYNAL
Adeline et TORAN Isabelle.
MM. CHEVILLIAT Bernard, DEBOEUF Michel, ROUME Denis.
M. CALDERAN Dominique

Absents : Monsieur Loïc DIVES donne procuration à Madame Joëlle ROSSI.

Madame Stéphanie OZIL est élue secrétaire de séance.

Objet : TARIFS CASES COLUMBARIUM

Le Maire propose d'établir le tarif des cases du futur columbarium de Lagorce en divisant le prix du columbarium par le nombre de cases. Après calcul, il est proposé que la Commune prenne en charge une partie du prix.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité d'appliquer les tarifs suivants :

DUREE	CASE
Pour trente ans	450 €
Pour quinze ans	300 €

Cette décision est applicable immédiatement.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Joëlle ROSSI

